



A Tours, le 30 août 2019

Vendanges 2019 :

Le Conseil départemental met en place un dispositif pour permettre aux bénéficiaires du RSA, tout en percevant un salaire saisonnier, de continuer à bénéficier du RSA

Le Département, chef de file de l'action sociale, permet aux personnes démunies de disposer d'un revenu de solidarité. En moyenne plus de 40 % des allocataires perçoivent le RSA au-delà de 3 ans, sans pouvoir retrouver un emploi. Paradoxalement, de nombreux secteurs rencontrent aujourd'hui de grandes difficultés à recruter, ce qui contraint certains d'entre eux à faire parfois appel à de la main d'œuvre étrangère.

Les vendanges demandent des besoins importants en main d'œuvre, pour autant un grand nombre de postes restent vacants face aux difficultés de recrutement. Conscient de cette problématique, le Département d'Indre-et-Loire, sollicité par la Fédération des Associations Viticoles d'Indre-et-Loire (FAV37) s'est associé avec Pôle emploi et leurs partenaires afin d'aider la filière et ainsi essayer de répondre aux difficultés du secteur viticole.

L'un des freins au retour à l'emploi de ces allocataires, est qu'un emploi, même de courte durée, les fait sortir du dispositif RSA et de fait, supprime leur allocation. De plus, le retour de l'allocation à la fin du contrat n'est pas automatique et peut prendre du temps pour des personnes n'étant pas toujours familiarisées avec les démarches administratives.

Ainsi, l'objectif étant de favoriser l'activité viticole en Indre-et-Loire tout en facilitant le retour à l'emploi via des postes saisonniers. Le Département a mis en place un dispositif qui permettra aux saisonniers de travailler sans perdre leur allocation. Pour la première fois, les travailleurs pourront ainsi percevoir leur salaire issu des vendanges et le RSA. Avec ce dispositif, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire espère notamment inciter les bénéficiaires du RSA en Touraine à prendre des postes de vendangeur.

Ce dispositif a aussi pour objectif de faire découvrir les métiers du secteur viticole et d'identifier les candidats susceptibles d'occuper des postes à plus long terme, voire en CDI. Des formations seront également proposées à celles et ceux intéressés par ce secteur d'activité.

Chiffres clés

14 500 bénéficiaires du RSA en Indre-et-Loire

700 postes proposés pour les vendanges 2019

Informations pratiques

Comment postuler ?

Les candidats doivent s'inscrire sur les sites : **maintenant.pole-emploi.fr** ou **JobTouraine.FR** pour participer à l'un des **job dating** organisés par le Département et Pôle Emploi :

- Pour le bassin de Chinon et Azay-le Rideau, le 9 septembre de 13h à 17h à la Mairie de Chinon
- Pour le bassin de Vouvray, Amboise et Montlouis, le 9 septembre de 14 h à 17h à la Ville aux Dames/Salle Georges Sand
- Pour le bassin de Bourgueil/St Nicolas de Bourgueil, le 10 septembre à la Maison des vins de Bourgueil de 9h à 12h30.



Contact presse

Anaïs Béchu – abechu@departement-touraine.fr
06.30.80.15.06 – 02.47.31.49.47